Justificatif généré le 24/11/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 24/11/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/643784
N° d'annonce : 643784

BONNES BASES

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €

Siège social : 26, rue Vaneau 75007 PARIS

407 493 683 R.C.S. Paris

Par procès-verbal en date du 31 octobre 2022, à 10 heures, l'assemblée générale, réunie à titre extraordinaire, a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date. Il a été nommé en qualité de Liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation, Marc MICHAUX, né le 2 octobre 1957 à BOULOGNE BILLANCOURT (92), demeurant au 14 rue Amélie – 75007 PARIS et de nationalité française, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 14 rue Amélie – 75007 PARIS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS : PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeJSoB0lN
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJSoB0lN

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)